

INFORMATION DES FAMILLES

ADMISSION EN 6^{ème} SECTION INTERNATIONALE

Session 2023

1. INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR ISI2D

TOUS les élèves doivent être inscrits sur l'espace web ISI2D <https://bv.ac-nice.fr/isi2d/famille/> y compris ceux qui sont issus de sections internationales élémentaires et du réseau AEFÉ. Quand le formulaire d'inscription est enregistré, il n'est plus possible de le modifier. Vous devez conserver le numéro de dossier pour valider l'affectation ultérieurement.

Aucune demande intervenant hors de la procédure ou hors délai ne sera étudiée, quel qu'en soit le motif.

Sections anglophone et italienne du réseau Sophia : deux justificatifs à scanner et téléverser OBLIGATOIREMENT

Un justificatif de domicile dans l'académie de Nice : facture d'eau ou d'électricité de moins de 3 mois, facture de fournisseur internet ou de téléphone fixe, bail, avis de taxe d'habitation. Ne sont pas admis : attestation d'hébergement, facture de téléphone mobile, avis de taxe foncière.

Un certificat de scolarité en cas de fratrie et uniquement si un frère ou une sœur sera scolarisé(e) en **collège avec section internationale à la rentrée de septembre 2023**

2. MODALITES D'ADMISSION

Admission sur test de tous les élèves - sauf les élèves issus d'une section internationale élémentaire ou AEFÉ reconnue par le Ministère de l'Éducation nationale et justifiant d'un niveau scolaire suffisant : admission sur dossier.

3. NATURE DES ÉPREUVES

Une épreuve écrite d'une heure : 30 minutes en langue de section et 30 minutes en français (niveau A1).

Une épreuve orale de 20 minutes : 10 minutes en langue de section et 10 minutes en français (niveau A1).

Section chinoise : l'épreuve de langue de section est remplacée par une épreuve de mathématiques à l'écrit et diverses questions à l'oral.

REGLES D'AFFECTATION de tous les élèves des sections anglais et italien du réseau Sophia

- Affectation des élèves admis issus de SI.**
- Affectation des élèves admis sur test** en fonction des places disponibles, du rang d'admission et selon l'ordre des priorités ci-dessous, exclusives l'une de l'autre :

1. Critère fratrie : les élèves admis justifiant d'une fratrie de niveau collège à la rentrée 2023 sont affectés dans le collège de la fratrie, s'il propose la langue de section.

2. Critère collège de secteur : en l'absence de fratrie, si des places sont disponibles, les élèves admis sont affectés dans leur collège de secteur, s'il propose la langue de section (NB : le CIV n'est pas sectorisé).

3. Critère vœu : pour les élèves ne relevant pas des deux situations précédentes, l'affectation est prononcée selon les vœux exprimés par la famille en fonction des places restant disponibles et du rang d'admission. Il convient donc de formuler **4 vœux différents** pour l'anglais et **2 vœux différents** pour l'italien.

Avant de saisir les vœux d'affectation, vous aurez étudié toutes les contraintes qui s'imposeront à vous en cas d'affectation : transport scolaire, obligations professionnelles, organisation personnelle etc car l'affectation arrêtée par l'Inspecteur d'académie est définitive.

8. RESULTATS D'ADMISSION ET AFFECTATION

Les **résultats** sont transmis aux familles par mail uniquement. Les affectations sont définitives et ne peuvent pas être modifiées. Avec le numéro de dossier, les familles doivent valider leur décision d'acceptation ou de refus sur l'espace web ISI2D <https://bv.ac-nice.fr/isi2d/famille/>

L'absence de réponse ou le refus de l'affectation est un renoncement définitif à l'admission en 6^e section internationale. Aucune réponse hors délai ne pourra être prise en compte.

Les familles des élèves admis sur **liste complémentaire** seront contactées par la DSDEN en fonction des places libérées après les inscriptions des élèves sur liste principale.

INFORMATION DES FAMILLES

CALENDRIER PREVISIONNEL D'ADMISSION EN 6^{ème} SECTION INTERNATIONALE

Session 2023

Retrouvez toutes les informations sur le site de la DSDEN 06
<https://www.ac-nice.fr/sections-internationales-au-college>

Dates	Nature des opérations
Jeudi 24 novembre 2022 visio à 18h Lundi 28 novembre 2022 visio à 18h Jeudi 1er décembre à Nice 18h	Réunions d'information des familles Webinaires pour les familles du réseau Sophia Réunion au collège Vernier pour les familles du réseau Nice-ville
Jeudi 8 décembre 2022 à partir de 9H	Ouverture des inscriptions sur ISI2D* https://bv.ac-nice.fr/isi2d/famille/
Jeudi 2 février 2023 à 23h	Fermeture des inscriptions sur ISI2D*
<i>Vacances scolaires du samedi 11 février au dimanche 26 février 2023</i>	
Mercredi 8 mars 2023 (voir convocation envoyée par mail pour les horaires)	TESTS TOUTES LANGUES (sauf oral anglais)
	Clg international J. Vernier épreuves écrites et orales arabe, chinois, italien, portugais, russe
	CIV - épreuves écrites et orales allemand, chinois, espagnol
	Clg l'Eganaude - épreuves écrites et orales italien
	Clg César Roquefort les Pins - épreuve écrite anglais
Mercredi 22 mars 2023 (voir convocation envoyée par mail par les collèges organisateurs avec les lieux et horaires)	TESTS ORAL D'ANGLAIS
	Clg Niki de St Phalle et Clg l'Eganaude - épreuves orales anglais
Mardi 4 avril 2023 (envoi par mail, aucune réponse ne sera donnée par téléphone)	Notification des résultats d'affectation et d'admission définitifs aux familles par mail ISI2D et en ligne sur ISI2D. https://bv.ac-nice.fr/isi2d/famille/
du mardi 4 avril 2023 au vendredi 7 avril 2023 (via ISI2D exclusivement, aucune réponse ne sera prise en compte par mail ni par téléphone)	Validation des décisions par les familles sur ISI2D https://bv.ac-nice.fr/isi2d/famille/ La famille se connecte à ISI2D et saisit sa décision : 1 - accepte l'affectation et reçoit les modalités d'inscription par mail 2- n'accepte pas l'affectation et perd le bénéfice de l'admission. 3- L'absence de réponse vaut renoncement définitif.
<i>Vacances scolaires du samedi 15 avril au lundi 2 mai 2023</i>	
du 12 avril au 5 mai 2023	Formalités d'inscription dans les établissements
Dans le courant du mois de mai 2023	Les places disponibles après désistement seront attribuées par la DSDEN aux élèves admis sur listes complémentaires.

* aucune candidature ne peut être prise en compte en dehors d'ISI2D et de ces dates

Contact DSDEN 06 - DEAE : isi2d@ac-nice.fr